

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE BARBAZAN-DEBAT
SEANCE N° 2019.04 DU 27 JUIN 2019

L'an deux mille dix-neuf, vingt-sept juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de BARBAZAN-DEBAT, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PEDEBOY Jean-Christian, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : M. PEDEBOY Jean-Christian, Mme RIVALETTO Claudine, M. BEZ Bernard, M. LOUPRET Yves, Mme RODRIGUEZ Rose-Marie, Mme POUYENNE-VIGNAU Régine, M. IBORRA François, Mme MAUVEZIN Françoise, Mme PALOMINO Hélène, M. MANSE Jean-Luc, Mme OLALLA Anne-Marie, M. CHAMPAGNE Sylvain, Mme SANSOULET Monique, M. MAZET Serge, M. SCHAEFFER Fabrice, M. LARROUY Michel, Mme SCHNEIDER Christianne.

PROCURATIONS : Mme FERNANDEZ Consuelo à M. IBORRA François ; M. DELMAS Claude à Mme RIVALETTO Claudine ; M. LAGARDELLE Gilles à M. BEZ Bernard ; Mme DARRE Michèle à Mme POUYENNE-VIGNAU Régine ; M. SONNEVILLE Didier à Mme SCHNEIDER Christianne.

ABSENT : M. MATUT Pascal.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. LOUPRET Yves, à l'unanimité.

Compte-rendu de la séance du 4 avril 2019 (distribué en séance) : adopté à l'unanimité.

Compte-rendu de la séance du 17 mai 2019 : adopté à l'unanimité.

CREATION DE DEUX POSTES D'AGENT TECHNIQUE POLYVALENT (PEC)

Mme RIVALETTO présente la délibération.

M. IBORRA : « quel est le taux de remboursement ? »

Mme RIVALETTO : « 50% ».

M. LE MAIRE : « je souhaite que l'on ajoute dans les prescripteurs le Conseil Départemental. Cela correspond au programme HaPy Actifs du Conseil Départemental ».

Vote à l'unanimité.

AVANCEMENT DE GRADE – MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS, AVEC SUPPRESSION DE L'ANCIEN EMPLOI

Mme RIVALETTO présente la délibération.

M. LOUPRET : « la fermeture ne coïncide pas avec l'ouverture ? »

Mme RIVALETTO : « il faut attendre la Commission Paritaire ».

Vote à l'unanimité.

FIXATION DES QUOTAS D'AVANCEMENT DU PERSONNEL COMMUNAL

Mme RIVALETTO présente la délibération.

Vote à l'unanimité.

PRISE DE COMPETENCE CONSTRUCTION, AMENAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION D'UNIVERSIEL

M. LE MAIRE présente la délibération. La CATLP a pris déjà la délibération à l'unanimité.

M. BEZ : « quel est le projet concrètement ? »

M. LE MAIRE : « il s'agit de construire un parc d'attraction sur les sciences à l'image du Futuroscope ou de la Cité de l'Espace. Pour l'instant le projet n'est pas validé. »

M. BEZ : « c'est dommage de ne pas avoir de support. »

M. LE MAIRE : « pour l'instant il n'y a rien à montrer. »

M. BEZ : « quel sera le lieu d'implantation ? »

M. LE MAIRE : « la zone aéroportuaire. »

M. IBORRA : « le programmiste est une entreprise privée ? »

M. LE MAIRE : « oui tout à fait. »

Mme RIVALETTO : « cela amènera, si le projet voit le jour, beaucoup d'emplois. De plus, il a été demandé que les tarifs d'entrée soient accessibles. »

M. LE MAIRE : « la délibération n'est pas obligatoire mais je souhaitais vous présenter le projet. »

Vote à l'unanimité.

INTEGRATION DANS LA VOIRIE COMMUNALE : LOTISSEMENT NEOUVELLE

M. LE MAIRE présente la délibération.

Vote à l'unanimité.

AUTORISATION D'ACQUERIR LES PARCELLES E337, 338, 342 ET 343

M. LE MAIRE présente la délibération : « pour l'instant il n'y a pas de besoin d'agrandissement. Mais dans le cadre de l'achat par la commune du terrain prévu pour le projet EHPAD, lors de la présentation de la modification du PLU, le président de la Commission avait préconisé de revoir le maillage routier notamment au Sud. Un projet de construction d'une route de désengorgement Est/Ouest pourrait être envisagé, ce qui nécessitera du foncier. De plus, cet espace pourrait servir d'espace de stockage pour des matériaux utilisés par la commune. »

M. BEZ : « les terrains sont loués ? »

M. LE MAIRE : « les agriculteurs concernés sont au courant. Mais on ne leur demandera pas de laisser les terrains pour l'instant. »

Vote à l'unanimité.

AUTORISATION D'ACQUERIR LA PARCELLE AC 14

M. LE MAIRE présente la délibération : « le propriétaire s'est présenté en Mairie aujourd'hui. Le prix de 10 000 € a été accepté par le propriétaire tenant compte des coûts de démolition. »

M. MAZET : « pour les finances cela pose-t-il problème ? »

M. LE MAIRE : « pas du tout. »

M. MAZET : « pour la propreté du quartier et la sécurité, c'est important. »

Vote à l'unanimité.

RENOVATION DE DIX ARMOIRES DE COMMANDE ECLAIRAGE PUBLIC

M. LE MAIRE présente la délibération.

Vote à l'unanimité.

TRAVAUX DE GENIE CIVIL POUR L'ENFOUISSEMENT DU RESEAU DE TELECOMMUNICATIONS RUE DU 11 NOVEMBRE

M. LE MAIRE : « il s'agit de traiter les entrées de village, la partie Sud route d'Allier n'a pas été traitée. La construction des 12 maisons permettra également de déplacer en même temps la conduite d'eau. Il n'y a pas de participation financière du SDE. »

Vote à l'unanimité.

ENFOUISSEMENT DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DU 11 NOVEMBRE

M. LE MAIRE présente la délibération.

Vote à l'unanimité.

ENFOUISSEMENT DU RESEAU BASSE TENSION RUE DU 11 NOVEMBRE

M. LE MAIRE présente la délibération.

M. MAZET : « il restera tout de même une ligne moyenne tension. »

M. BEZ : « le coût d'effacement de cette ligne serait intégralement à la charge de la commune et serait très cher. »

M. MAZET : « ce serait très difficile à faire. »

Vote à l'unanimité.

AUTORISATION DE SIGNER LA CONVENTION SDE65-ORANGE-COMMUNE ET LE DEVIS ORANGE

M. LE MAIRE présente la délibération.

Vote à l'unanimité.

DECISION MODIFICATIVE N° 1 AU BUDGET GENERAL 2019

M. LE MAIRE présente la délibération : « ces travaux n'avaient pas été inscrits au budget car nous n'avions pas inscrit les subventions citées en recettes. Nous devrions également avoir des subventions du Conseil Départemental pour la maison médicale et pour les jeux. D'autre part, au titre des économies d'énergie 200 K€ (amputés des 60 K€ déjà versés) le SDE nous engage à utiliser cet argent pour réaliser les travaux de la rue du 11 Novembre. »

M. BEZ : « il reste 120 lampadaires à remplacer. Cet argent pourra être utilisé pour ça. »

Vote à l'unanimité.

AUTORISATION DE CONTRACTER UN EMPRUNT

M. LE MAIRE présente la délibération.

M. IBORRA : « ce taux a-t-il été difficile à obtenir ? »

M. LE MAIRE : « la proposition la plus haute était de 1.8 %. L'emprunt sur 15 ans était à un taux de 0.88%. Sur le budget le taux prévu était de 2%. »

Vote à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h25.

« Signatures » des Conseillers présents ou « Procurations à »

PÉDEBOY Jean-Christian		MANSE Jean-Luc	
RIVALETTO Claudine		OLALLA Anne-Marie	
BEZ Bernard		CHAMPAGNE Sylvain	
FERNANDEZ Consuelo	IBORRA François	SANSOULET Monique	
LOUPRET Yves		MAZET Serge	
RODRIGUEZ Rose-Marie		SCHAEFFER Fabrice	
DELMAS Claude	RIVALETTO Claudine	LARROUY Michel	
POUYENNE-VIGNAU Régine		DARRÉ Michèle	POUYENNE-VIGNAU Régine
IBORRA François		MATUT Pascal	Absent
MAUVEZIN Françoise		SONNEVILLE Didier	SCHNEIDER Christianne
LAGARDELLE Gilles	BEZ Bernard	SCHNEIDER Christianne	
PALOMINO Hélène			